



Budget Primitif 2021

Rapport de présentation

SOMMAIRE

PARTIE I : BUDGET PRINCIPAL	3
I - La section de fonctionnement	3
1. Les recettes réelles de fonctionnement	4
2. Les dépenses réelles de fonctionnement	7
II – Le remboursement de la dette	8
III - La section d'investissement	9
1. L'équilibre global de la section d'investissement	9
2. Les dépenses réelles d'investissement	9
3. Les recettes réelles d'investissement (hors affectation)	11
IV – Les soldes intermédiaires de gestion et l'équilibre général du budget	11
V – Les principaux ratios	12
PARTIE II : BUDGET ANNEXE CAMPING	13
PARTIE III : BUDGET ANNEXE REGIE COMMUNALE	14
PARTIE IV : PRESENTATION CONSOLIDEE DES BUDGETS 2021	15
I- Présentation budgétaire consolidée	15
II- Présentation consolidée des équilibres financiers.....	17

La loi n°2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a créée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière de collectivités territoriales.

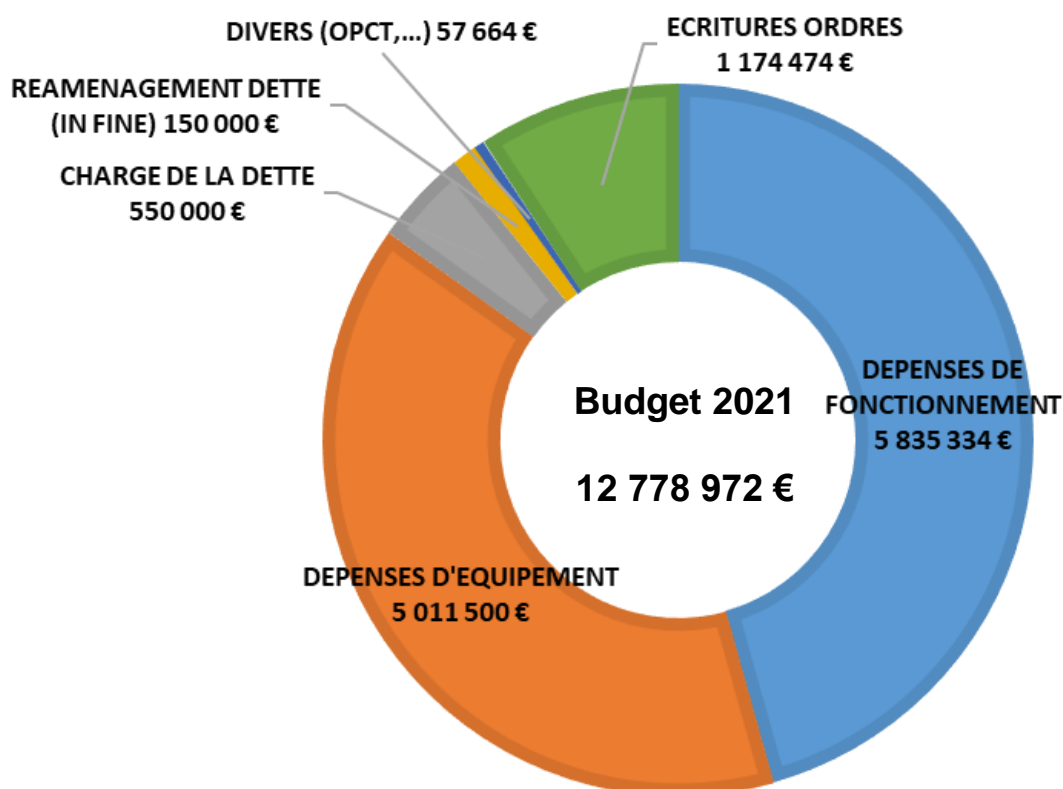
Ainsi l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territorial a été modifié en ce sens. Cet article dispose que pour l'ensemble des communes, les documents budgétaires sont assortis d'états portant sur la situation patrimoniale et financière de la collectivité ainsi que sur ses différents engagements.

Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux, c'est l'objet du présent rapport.

PARTIE I : BUDGET PRINCIPAL

Le budget élaboré pour 2021 présente un montant global de recettes et dépenses de 12 778 972 € :

- les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 5 900 334 €
- les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 6 400 138 €
- les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 5 704 164 €
 - o Dont 5 011 500 € de dépenses réelles d'équipement
 - o Dont 485 000 € de remboursement du capital de la dette
 - o Dont 150 000 € de refinancement de dette (emprunt in fine)
- les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 4 431 866 €.



I - La section de fonctionnement

1. Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement sont présentées en baisse globale de 291 972 € (-4,4%)

	BP 2020	BP 2021	Structure 2021	Evol° BP21/BP20 €	Evol° BP21/BP20 %
(013) Atténuations de charges	100 000,00	140 000,00	2%	40 000	40,0%
(70) Produits des services, du domaine et ventes divers	1 753 850,00	1 508 850,00	24%	- 245 000	-14,0%
(73) Impôts et taxes	3 913 500,00	3 916 490,00	61%	2 990	0,1%
(74) Dotations, subventions et participations	534 760,00	444 798,00	7%	- 89 962	-16,8%
(75) Autres produits de gestion courante	390 000,00	390 000,00	6%	-	0,0%
(76) Produits financiers	-	-	0%	-	
(77) Produits exceptionnels	-	-	0%	-	
(78) Reprises provisions	-	-	0%	-	
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	6 692 110,00	6 400 138,00	100%	- 291 972	-4,4%
(042) Opérations d'ordre de transfert entre sections	86 060,00	96 000,00			
RECETTES ORDRE DE FONCTIONNEMENT	86 060,00	96 000,00			
EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTES (002)	862 935,82	482 670,34			
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7 641 105,82	6 978 808,34			

Les variations des recettes réelles de fonctionnement reposent principalement sur :

- une baisse attendue (-370 K€) :
 - des recettes de stationnement (-150 K€),
 - des ventes de bois (- 130 K€),
 - de la DGF (- 49 K€),
 - d'ajustements des compensations/participations reçues (-41 K€),
- compensées partiellement par la hausse (+78 K€)
 - des produits de la fiscalité directe locale issues de la seule évolution des bases (+ 38 K€)
 - et l'inscription nouvelle de la contribution des agents aux tickets restaurants (+40 K€)

A) Les atténuations de charges

Les atténuations de charges correspondent aux dépenses réalisées par la Commune et devant être réduites. (ex : remboursement des indemnités journalières de la sécurité sociale, prise en compte de la participation des agents pour les tickets restaurants à hauteur de 50% ...).

Pour 2021, le budget prévoit un montant de 140 000 € comprenant :

- 100 000 € (montant identique à 2020) correspondant aux divers remboursements liés aux frais de personnel
- 40 000 € au titre de la participation des agents pour les tickets restaurants à hauteur de 50%

B) Les produits des services et du domaine

Les produits des services, du domaine et ventes divers sont les recettes générées, notamment, par les ventes de bois, les parkings payants, les redevances d'occupation du domaine public, les locations de droits de chasse et pêche, les produits issus du fermage, le remboursement par le SDEA du coût du service « assainissement collectif vignoble »...

Pour 2021, le budget prévoit un montant de 1 508 850 € de produits des services et du domaine en baisse de 14% (-245 000 €) par rapport à 2020.

Cette évolution s'explique principalement par la conjonction :

- de la baisse des recettes prévisionnelles de coupes de bois de 130 000 € (cf délibération du CM du 25/01/2021 – Forêt communale – programme d'exploitation 2021)
- du niveau attendu des recettes de stationnement payant en baisse de 150 000 € par rapport à 2020 en corrélation avec la modification de la fréquentation touristique liée à la crise sanitaire
- de la hausse du remboursement par le SDEA du coût du service « assainissement collectif vignoble » par rapport à 2020 de 35 000 € en lien avec le budget 2021 de ce service

	BP 2020	BP 2021	Evol° BP21/BP20 €	Evol° BP21/BP20 %
Coupes de bois	545 000	415 000	- 130 000	-23,9%
Menus produits forestiers	200	200	-	0,0%
Concession dans les cimetières (produit net)	10 000	10 000	-	0,0%
Redevance d'occupation du dom.public communal	100 000	100 000	-	0,0%
Locations de droits de chasse et de pêche	128 000	128 000	-	0,0%
Redevance de stationnement	500 000	350 000	- 150 000	-30,0%
Forfait de post-stationnement	20 000	20 000	-	0,0%
Autres redevances et recettes diverses	12 000	12 000	-	0,0%
Redevances & droits des serv. à caractère culturel	7 000	7 000	-	0,0%
Redev.&droits des serv.péri-scolaire&enseignement	650	650	-	0,0%
Autres prestations de service	10 000	10 000	-	0,0%
Locations diverses (autres qu'immeubles)	14 000	14 000	-	0,0%
Aux budgets annexes, régies munic.,CCAS, Ecoles	4 000	4 000	-	0,0%
Remboursements par d'autres redevables (fermage, SDEA...)	403 000	438 000	35 000	8,7%
(70) Produits des services, du domaine et ventes divers	1 753 850	1 508 850	- 245 000	-14,0%

C) Les Impôts et taxes

Les impôts et taxes comprennent notamment les recettes de la fiscalité directe locale, l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes de la Vallée de Kaisersberg, les droits de mutation, la taxe sur la consommation finale d'électricité ...

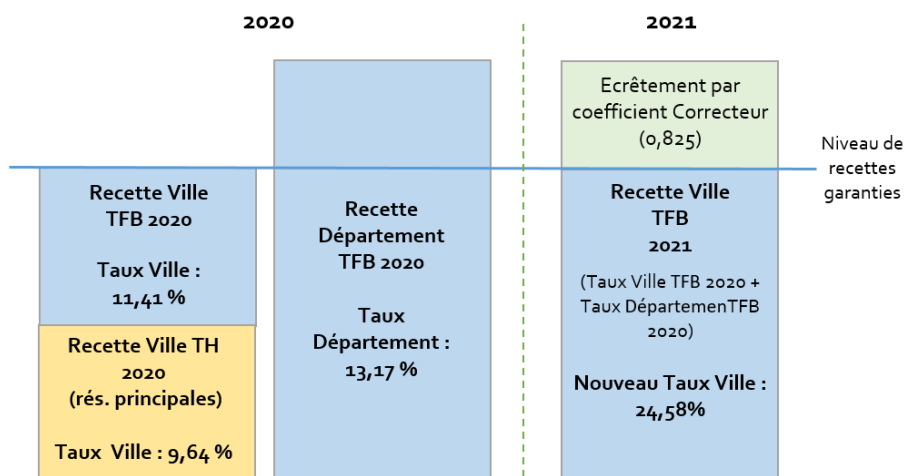
C-1) La fiscalité directe locale

À compter de 2021, dans le cadre de la réforme fiscale conduisant à la suppression progressive de la taxe d'habitation, la taxe d'habitation sur les résidences principales de 80 % des contribuables ne sera plus perçue par les communes et les EPCI à fiscalité propre.

Un nouveau schéma de financement des collectivités locales entre en vigueur. Chaque catégorie de collectivités territoriales sera intégralement compensée de la suppression de cette recette fiscale.

Ainsi la commune se verra attribuer une partie de la taxe foncière sur le foncier bâti perçue par le Département. Pour assurer la neutralité, un coefficient correcteur sera appliqué (0,825).

Pour les redevables, la fusion des parts communale et départementale de taxe foncière bâtie est neutre.



Pour 2021, compte tenu du maintien des taux de fiscalité directe locale à leur niveau 2020, le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties s'établira pour Kaysersberg Vignoble à 24.58% (11.41% taux voté en 2020 par la commune et 13,17 % taux voté en 2020 par le département).

L'évolution du produit fiscal 2021 résultera donc de la seule évolution des bases.

Sur ces hypothèses, le produit fiscal attendu en 2021 est estimé à 1 927 990 €.

C-2) L'attribution de compensation

L'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg est inscrite pour 1 720 000 €.

Par rapport à 2020, l'attribution de compensation est estimée en baisse de 35 000 €, cette baisse étant compensée totalement par l'inscription complémentaire au chapitre 70 du remboursement par le SDEA du coût du service « assainissement collectif vignoble » pour le même montant.

C-3) les autres impôts et taxes

Les autres impôts et taxes concernent notamment (montants inchangés par rapport à 2020) :

- les droits de mutations (100 000 €),
- la taxe sur la consommation finale d'électricité (115 000 €),
- Les droits de place (13 000 €)
- Le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR 40 500 €)

D) Les dotations et participations

Les dotations, subventions et participations correspondent principalement aux dotations versées par l'Etat et autres collectivités ou organismes

D-1) La Dotation Globale de Fonctionnement (Dotation Forfaitaire et Dotation de Solidarité Rurale)

La loi de finances 2021 prévoit l'application des mêmes évolutions et écrêtements qu'en 2020 (soit -10%)

Ainsi, sur cette base, la dotation globale de fonctionnement 2021 est attendue à 251 425 € :

- Dotation Forfaitaire 187 440 €
- Dotation de Solidarité Rurale 63 985 €

La DGF est inscrite en baisse de 48 575 € par rapport au budget primitif 2020.

D-2) Les participations, subventions de fonctionnement reçues et les compensations fiscales

Les subventions de fonctionnement et compensations fiscales (193 373 €) sont inscrites en diminution de 41 387 € par rapport à 2020 afin de réajuster les recettes prévisionnelles sur les réalisations antérieures.

Elles prévoient notamment :

- les participations reçues de la CAF au titre du contrat enfance jeunesse (60 000 € identique à 2020)
- la participation nouvelle pour le poste de chargé de mission Petites villes de Demain à hauteur de 75% (16 200 €),
- le FCTVA sur les dépenses de fonctionnement (10 000 € identique à 2020)
- les compensations fiscales et dotations diverses (100 973 €) en baisse de 57 587 €

E) les autres produits de gestion

Les autres produits de gestion (390 000 €) concernent les revenus des immeubles et des refacturations de charges d'entretien.

2. Les dépenses réelles de fonctionnement

En 2021, les dépenses réelles de fonctionnement diminuent globalement de 3,8% par rapport au BP 2020 (-235 772 €)

	BP 2020	BP 2021	Structure 2021	Evol ⁰ BP21/BP20 €	Evol ⁰ BP21/BP20 %
(011) Charges à caractère général	2 437 150,00	2 197 500,00	37,2%	- 239 650	-9,8%
(012) Charges de personnel, frais assimilés	2 365 000,00	2 504 250,00	42,4%	139 250	5,9%
(014) Atténuations de produits	175 000,00	165 000,00	2,8%	- 10 000	-5,7%
(65) Autres charges de gestion courante	1 082 820,00	961 084,00	16,3%	- 121 736	-11,2%
(66) Charges financières	57 000,00	65 000,00	1,1%	8 000	14,0%
(67) Charges exceptionnelles	7 500,00	7 500,00	0,1%	0	0,0%
(68) Provisions	-	-	0,0%	-	-
(022) Dépenses imprévues	11 635,82	-	0,0%	- 11 636	-100,0%
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	6 136 105,82	5 900 334,00	100,0%	- 235 772	-3,8%
(023) Virement à la section d'investissement	1 040 000,00	598 474,34			
(042) Opérations d'ordre de transfert entre sections	465 000,00	480 000,00			
DEPENSES ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 505 000,00	1 078 474,34			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 641 105,82	6 978 808,34			

La baisse des dépenses réelles de fonctionnement (- 236 K€) repose principalement sur la conjonction de :

- la diminution :
 - des dépenses d'exploitation et d'entretien du budget forêt (-138 K€)
 - des charges à caractère général, hors budget forêt, de -5% (-102 K€)
 - de charges diverses (dépenses imprévues, atténuation de charges, autres charges de gestion...) (-28 K€)
- la hausse
 - des charges de personnel (à périmètre constant 2020) de +1% (24 K€ correspondant au glissement vieillesse technicité (GVT))
 - des frais financiers (8 K€)

A) Les charges de personnel

Par délibération 14/12/2020, le conseil municipal a approuvé la mise en place du dispositif des titres restaurants ainsi que l'adhésion de la commune au CNAS dès le 1er janvier 2021.

Ces dépenses initialement imputées au chapitre 65 au travers de la subvention versée à l'OSPM (80 000 € aux titres des tickets restaurants en coût brut pris en charge à hauteur de 50 % par les agents et 14 000 € au titre des prestations sociales) sont désormais imputées au chapitre 012.

Elles ne figurent donc plus au chapitre 65, modifiant ainsi la présentation des chapitres mais cette modification est neutre sur l'équilibre du budget.

Le budget 2021 présente une évolution des charges de personnel de + 1% à périmètre constant, cette évolution correspondant notamment à la prise en compte de l'effet du GVT (Glissement Vieillesse Technicité)

Par ailleurs, un poste de chef de projet « Petites villes de demain » a été budgété avec un financement à hauteur de 75%.

(012) Charges de personnel	BP 2020	BP 2021	Evol ⁰ BP21/BP20 €	Evol ⁰ BP21/BP20 %
Périmètre constant	2 365 000,00	2 388 650,00	23 650	1,0%
Poste Chef de projet "Petites villes de demain"	-	21 600,00	21 600	
Impact tickets restaurants (*)	-	80 000,00	80 000	
Impact contribution CNAS	-	14 000,00	14 000	
	2 365 000,00	2 504 250,00	139 250	5,9%

(*) (coût brut 80 K€, financé par 50% en recette 40 K€ = coût net 40 K€ équivalent à la subvention versée à OSPM)

B) Les charges à caractère général

Les charges à caractère général comptabilisent les dépenses qui permettent à la Commune d'assurer son fonctionnement quotidien, ex : l'électricité, le carburant, l'achat de petits matériels, les prestations de service.

Le budget 2021 poursuit l'objectif de contenir les charges à caractère général en intégrant une baisse -5% (hors budget forêt) des crédits inscrits par rapport au budget 2020.

(011) Charges à caractère général	BP 2020	BP 2021	Evol° BP21/BP20 €	Evol° BP21/BP20 %
Budget forêt (*)	352 000,00	214 500,00	- 137 500	-39,1%
Autres charges	2 085 150,00	1 983 000,00	- 102 150	-4,9%
(*) Dépenses d'exploitation / Travaux d'entretien	2 437 150,00	2 197 500,00	- 239 650	-9,8%

C) Les autres charges de gestion courante

Les charges de gestion diminuent en apparence de -11.2% (121 736€) mais de seulement -6.6% (-67 736 €) à périmètre constant :

- -15 350 € au titre des indemnités et frais d'élus,
- -13 166 € au titre des contributions versées (- 13 K€ contribution au SDIS)
- -39 220 € au titre de subventions dont -30 000 € de subventions rénovations énergétiques / amélioration de l'aspect extérieur des bâtiments désormais imputées en dépenses d'équipement et - 7 500 € subvention « Lambaréné » pris en charge par le CCAS.

(65) Autres charges de gestion courante	BP 2020	BP 2021	Evol° BP21/BP20 €	Evol° BP21/BP20 %
Elus (Indemnités...)	171 000,00	155 650,00	- 15 350	-9,0%
Subventions (périmètre 2021)	567 720,00	528 500,00	- 39 220	-6,9%
Autres (contrib. SDIS, synd, CCAS...)	290 100,00	276 934,00	- 13 166	-4,5%
Impact tickets restaurants	40 000,00	-	- 40 000	-100,0%
Impact contribution CNAS	14 000,00	-	- 14 000	-100,0%
	1 082 820,00	961 084,00	- 121 736	-11,2%

D) La contribution au Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales

Le montant global du fonds de péréquation, est proposé à 165 000 € pour 2021, inscription en baisse par rapport au budget primitif 2020 mais ajusté par rapport à la réalisation 2020.

II – Le remboursement de la dette

L'encours de dette (y compris prêt in fine) s'établit fin 2020 à 3.8 M€

Au budget 2021, les crédits inscrits au titre des intérêts et du remboursement en capital de la dette correspondent au coût estimé de la dette globale souscrite à fin 2020 ainsi qu'à une provision pour mobilisation de l'emprunt 2021 au cours de l'année.

Le budget 2021 prévoit une somme de 550 000 € au titre de la charge de la dette :

- 65 000 € pour les frais financiers (intérêts et frais divers....)
- 485 000 € au titre du capital de la dette

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 14/12/2020 approuvant la mise en place d'un prêt relais substitutif au prêt in fine existant auprès de la caisse d'Épargne et arrivant à échéance le 31/03/2021, le budget 2021 prévoit les écritures de remboursement et refinancement en dépenses et recettes pour le montant du capital de 150 000 €.

III - La section d'investissement

1. L'équilibre global de la section d'investissement

	BP 2020	BP 2021
(20-204-21-23) Dépenses d'équipement	6 899 089,68	5 011 499,52
(16) Emprunts et dettes assimilées	701 000,00	636 000,00
(45) Opérations pour compte de tiers	-	56 664,23
(020) Dépenses imprévues	6 958,50	
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	7 607 048,18	5 704 163,75
(040) Opérations d'ordre de transfert entre sections	86 060,00	96 000,00
(041) Opérations patrimoniales	29 500,00	-
DEPENSES ORDRE D'INVESTISSEMENT	115 560,00	96 000,00
DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTE (001)	64 411,38	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 787 019,56	5 800 163,75
----------------------------------	---------------------	---------------------

	BP 2020	BP 2021
(024) Produit des cessions	990 000,00	150 000,00
(10) Dotations, fonds divers et réserves	1 976 828,56	1 181 204,81
(13) Subventions d'investissement	1 385 691,00	1 762 177,00
(16) Emprunts et dettes assimilées	1 900 000,00	1 155 088,40
(45) Opérations pour compte de tiers	-	183 396,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	6 252 519,56	4 431 866,21
(021) Virement de la section de fonctionnement	1 040 000,00	598 474,34
(040) Opérations d'ordre de transfert entre sections	465 000,00	480 000,00
(041) Opérations patrimoniales	29 500,00	-
RECETTES ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 534 500,00	1 078 474,34
EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTE (001)	-	289 823,20

RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 787 019,56	5 800 163,75
----------------------------------	---------------------	---------------------

2. Les dépenses réelles d'investissement

A) Un investissement soutenu de 5 M€

La politique d'investissement permet de soutenir l'économie, et notamment les entreprises du bâtiment et des travaux publics, la commune jouant ainsi pleinement son rôle de levier au plan local.

En 2021, les dépenses d'équipement sont proposées à 5 011 499,52 €

La politique d'investissement est volontariste grâce au maintien de l'autofinancement et des ressources propres affectées à l'investissement (F.C.T.V.A., subventions, cessions d'actifs).

Les projets d'investissement 2021 sont présentés ci-dessous :

Opérations	RAR 2020	Crédits nouveaux 2021	BP 2021 (RAR + crédits nouveaux)
ONI	56 655	443 345	500 000
(17503) VOIRIE RUE DU PRIEGEL	13 417		13 417
(17902) CREATION DE PISTES FORESTIERES	14 633		14 633
(18304) PATRIMOINE HISTORIQUE	9 971		9 971
(18501) CHEMINS RURAUX		66 500	66 500
(18502) VOIRIE SIGOLSHEIM	77 241	25 200	102 441
(18503) SECURISATION DE L'ESPACE PUBLIC	9 180	120 000	129 180
(19201) PARC MEDIATHEQUE	67 550		67 550
(19301) RESTRUCTURATION MUSEE SCHWEITZER	962 726	441 822	1 404 548
(19303) RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE GEILER		30 000	30 000
(19304) CRECHE BRISTEL	69 878	1 030 633	1 100 511
(19306) LOCAL RESTOS DU COEUR	129 769	149 007	278 776
(19501) REFECTON RUE DES HETRES, TILLEULS		60 000	60 000
(19601) EXTENSION SALLE THEO FALLER	30 000	20 000	50 000
(20201) ADAP	10 000	126 000	136 000
(20901) CREATION DE PISTES FORESTIERES 2020	60 573		60 573
(21201) MATERIEL CULTURE		10 000	10 000
(21202) DECORATION DE NOËL		10 000	10 000
(21301) VEGETALISATION COURS D'ECOLE		30 000	30 000
(21302) ECOLE SIGOLSHEIM STORES MATERNELLES		10 000	10 000
(21303) PERICSOLAIRE KB STORES		15 000	15 000
(21304) RENOVATION ENERGETIQUE PERISCOLAIRE SIGOLSHEIM		10 000	10 000
(21305) REPARATION REMPART ENTREE OUEST KI (RUE ABBAYE D'ALSPACH)		5 000	5 000
(21306) DIAGNOSTIC EGLISE KB		20 000	20 000
(21307) MODIF FONTAINE PLACE MAIRIE KB		25 000	25 000
(21308) REPRISE ETANCHEITE FONTAINE EGLISE SIGO ET TRIBUNAL KB		15 000	15 000
(21309) RENOVATION ENERGETIQUE MAISON RUE DU MOULIN		50 000	50 000
(21310) GARAGE APPARTEMENT MEDIATHEQUE		40 000	40 000
(21311) MISE AUX NORMES REGLEMENTAIRES DES BATIMENTS SUITE CVPO		20 000	20 000
(21312) ENTRETIEN PATRIMOINE COMMUNAL		20 000	20 000
(21501) BASSINS D'ORAGE - ACQUISITIONS FONCIERES		200 000	200 000
(21503) PASSERELLE CAMPING		160 000	160 000
(21504) AMENAGEMENT 5 PLACES STATIONNEMENT PARKING MAIRIE KB		25 000	25 000
(21506) PARKING SOUS COUVENT		60 000	60 000
(21510) CONTRÔLE ET MISE AUX NORMES POT INCENDIE		10 000	10 000
(21511) ECLAIRAGE PUBLIC		30 000	30 000
(21512) PETITES OPERATIONS DE VOIRIE		29 500	29 500
(21601) SKATE PARC SIGOLSHEIM		15 000	15 000
(21602) EQUIPEMENTS INFRASTRUCTURES SPORTIVES		45 000	45 000
(21901) CHANGEMENT DES 2 PANNEAUX LUMINEUX SUR KBV ET LOGICIEL		27 900	27 900
(21902) RESTRUCTURATION DES SERVICES		5 000	5 000
(21903) SYSTEME D'INFORMATION MAIRIES / ECOLES		100 000	100 000
TOTAL	1 511 592	3 499 908	5 011 500

B) Les autres dépenses d'investissement

Le budget 2021 comprend notamment les restes à réaliser (56 664 €) relatifs à la finalisation des dépenses (part CD68) concernant l'opération « Réaménagement entrée Est Kientzheim » dans le cadre de la convention de maîtrise d'ouvrage unique signée avec la commune.

3. Les recettes réelles d'investissement (hors affectation)

La stratégie de financement des investissements intègre la recherche permanente de cofinancements permettant de dégager un effet de levier optimal.

A) Les subventions reçues

Les subventions d'équipement sont inscrites à hauteur de 1 762 177 € et concernent :

- La crèche Bristel (758 345 €)
- Le musée Schweitzer (461 212 €)
- L'aménagement du parc de la médiathèque (128 497 €)
- Le pont du Geisbourg (216 320 €)
- Le patrimoine historique (137 803 €)
- Le local des Restos du Cœur (60 000 €)

B) Les recettes de cessions

Le budget 2021 prévoit une recette de 150 000 € au titre de cessions foncières qui seraient effectuées dans le cadre de l'opération « bassins d'orage » au titre de la maîtrise foncière.

C) Les autres recettes d'investissement (hors affectation)

le budget 2021 comprend :

- le Fonds de Compensation de la TVA (700 000 €) en corrélation avec les dépenses d'équipement inscrites,
- la taxe d'aménagement (30 000 €).
- les restes à réaliser (183 396 €) relatifs à la finalisation des refacturations (part CD68) concernant l'opération « Réaménagement entrée Est Kientzheim » dans le cadre de la convention de maîtrise d'ouvrage unique signée avec la commune.
- la mise en place du refinancement du prêt relais substitutif au prêt in fine existant (150 000 €).

D) L'emprunt d'équilibre

L'emprunt d'équilibre 2021 inscrit au budget s'établit à 1 005 088.40 €.

Sur cette base, la dette s'établirait à 4.3 M€ à fin 2021 pour un ratio de désendettement de 8.6 ans

IV – Les soldes intermédiaires de gestion et l'équilibre général du budget

L'élaboration du budget 2021 est basée sur la maîtrise du fonctionnement et la préservation des capacités d'investissement.

Epargne de gestion = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette.

Epargne brute = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

Epargne nette = Epargne brute ôtée du remboursement du capital de la dette.

	BP 2020	BP 2021	Evol° BP21/BP20 €	Evol° BP21/BP20 %
Recettes réelles de fonctionnement	6 692 110	6 400 138	- 291 972	-4,4%
Dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêts de la dette/frais financiers)	6 079 106	5 835 334	- 243 772	-4,0%
Epargne de gestion <i>Taux Epargne de gestion</i>	613 004 9%	564 804 9%	- 48 200	-7,9%
Intérêts de la dette/frais financiers	57 000	65 000	8 000	14,0%
Epargne brute <i>Taux Epargne brute</i>	556 004 8%	499 804 8%	- 56 200	-10,1%
Remboursement capital dette (hors remboursement anticipé et gestion de dette)	700 000	485 000	- 215 000	-30,7%
Epargne disponible/nette <i>Taux Epargne disponible/nette</i>	- 143 996 -2%	14 804 0%	158 800	

Dépenses d'investissement	6 907 048	5 219 164
Dont dépenses d'équipements	6 899 090	5 011 500
Dont remboursement anticipé dette/gestion de dette	-	150 000
Dont autres dépenses (OPCT...°)	7 959	57 664

Recettes d'investissement	5 067 422	3 980 661
Dont subventions	1 385 691	1 762 177
Dont FCTVA/Dotations.... (hors 1068)	791 731	730 000
Dont Cessions	990 000	150 000
Dont emprunt d'équilibre	1 900 000	1 005 088
Dont refinancement dette/gestion de dette	-	150 000
Dont autres recettes (OPCT...)	-	183 396

Résultats antérieurs N-1	1 983 622	1 223 698
--------------------------	-----------	-----------

Solde	-	-
-------	---	---

L'épargne brute prévisionnelle s'élève à 499 804 € et l'épargne disponible s'élève à 14 804 €.

V – Les principaux ratios

Budget principal	BP2021	Ensemble	Touristiques
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 278	839	933
Produit des imp directes / population	417	452	551
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 386	1 016	1 142
Dépenses d'équipement brut / population	1 085	287	317
Encours de dette / population	819	743	909
Dotation globale de fonctionnement / population	54	146	138
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	42%	56%	55%
Dép.réelles fonct.+rembours.annuel dette en capital / rec.réelles fonct.	99,8%	90%	90%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	78%	28%	28%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	59%	73%	80%

Ensemble : données DGCL 2018 - Communes 3 500 à 10 000 habitants

Touristiques : données DGCL 2018 - Communes touristiques 3 500 à 10 000 habitants

PARTIE II : BUDGET ANNEXE CAMPING

Ce budget retrace l'ensemble des dépenses et recettes relatif à l'activité du camping municipal.

Le budget 2021 s'équilibre en recettes et dépenses à 209 738,96 € dont 168 624,83 € en fonctionnement et 41 114,13 € en investissement,

Section de fonctionnement

	BP 2020	BP 2021	Structure 2021	Evol [°] BP21/BP20 €	Evol [°] BP21/BP20 %
(013) Atténuations de charges	-	1 600,00	1%	1 600	#DIV/0!
(70) Produits des services, du domaine et ventes divers	1 472,71	1 450,00	1%	- 23	-1,5%
(73) Impôts et taxes	170 000,00	130 000,00	98%	- 40 000	-23,5%
(74) Dotations, subventions et participations	-	-	0%	-	#DIV/0!
(75) Autres produits de gestion courante	-	-	0%	-	#DIV/0!
(76) Produits financiers	-	-	0%	-	-
(77) Produits exceptionnels	50,00	-	0%	- 50	-
(78) Reprises provisions	-	-	0%	-	-
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	171 522,71	133 050,00	100%	- 38 473	-22,4%
(042) Opérations d'ordre de transfert entre sections	250,00	1 000,00			
RECETTES ORDRE DE FONCTIONNEMENT	250,00	1 000,00			
EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES (002)	40 227,29	34 574,83			

Le budget 2021 prévoit une diminution des recettes de droits de place de 40 000 € compte tenu du contexte de l'activité touristique suite à la pandémie.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	212 000,00	168 624,83
-----------------------------------	-------------------	-------------------

	BP 2020	BP 2021	Structure 2021	Evol [°] BP21/BP20 €	Evol [°] BP21/BP20 %
(011) Charges à caractère général	80 013,73	55 000,00	38,3%	- 25 014	-31,3%
(012) Charges de personnel	93 550,00	88 200,00	61,4%	- 5 350	-5,7%
(014) Atténuations de produits	-	-	0,0%	-	#DIV/0!
(65) Autres charges de gestion courante	300,00	300,00	0,2%	-	0,0%
(66) Charges financières	-	-	0,0%	-	#DIV/0!
(67) Charges exceptionnelles	100,00	124,83	0,1%	25	24,8%
(68) Provisions	-	-	0,0%	-	#DIV/0!
(022) Dépenses imprévues	-	-	0,0%	-	#DIV/0!
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	173 963,73	143 624,83	100,0%	- 30 339	-17,4%
(023) Virement à la section d'investissement	15 050,00	-			
(042) Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 986,27	25 000,00			
DEPENSES ORDRE DE FONCTIONNEMENT	38 036,27	25 000,00			

Les dépenses de fonctionnement sont ajustées avec une baisse de 30 339 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	212 000,00	168 624,83
-----------------------------------	-------------------	-------------------

Section d'investissement

	BP 2020	BP 2021
(20-204-21-23) Dépenses d'équipement	109 000,00	40 114,13
(16) Emprunts et dettes assimilées	-	-
(45) Opérations pour compte de tiers	-	-
(020) Dépenses imprévues	-	-
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	109 000,00	40 114,13
(040) Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000,00	1 000,00
(041) Opérations patrimoniales	-	-
DEPENSES ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 000,00	1 000,00
DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTE (001)	-	-

Les dépenses d'investissement correspondent à une enveloppe d'étude et de travaux financée par les amortissements et l'excédent d'investissement 2020.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	110 000,00	41 114,13
----------------------------------	-------------------	------------------

	BP 2020	BP 2021
(024) Produit des cessions	-	-
(10) Dotations, fonds divers et réserves	-	-
(13) Subventions d'investissement	-	-
(16) Emprunts et dettes assimilées	-	-
(45) Opérations pour compte de tiers	-	-
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	-	-
(021) Virement de la section de fonctionnement	15 050,00	-
(040) Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 986,27	25 000,00
(041) Opérations patrimoniales	-	-
RECETTES ORDRE D'INVESTISSEMENT	38 036,27	25 000,00
EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTE (001)	71 963,73	16 114,13

RECETTES D'INVESTISSEMENT	110 000,00	41 114,13
----------------------------------	-------------------	------------------

PARTIE III : BUDGET ANNEXE REGIE COMMUNALE

Ce budget, retrace l'ensemble des dépenses et recettes relatif à l'activité de la régie communale ENR comprenant la revente de chaleur issue de chaufferie bois de la salle Théo Fallier et l'exploitation de panneaux photovoltaïques installés à l'école de Sigolsheim.

Le budget 2021 s'équilibre en recettes et dépenses à 151 925.54 € dont 78 212.83 € en fonctionnement et 73 712.71 € en investissement,

Section de fonctionnement

	BP 2020	BP 2021	Structure 2021	Evol* BP21/BP20 €	Evol* BP21/BP20 %
(013) Atténuations de charges	-	-	0%	-	#DIV/0!
(70) Produits des services, du domaine et ventes divers	50 000,00	51 500,00	100%	1 500	3,0%
(73) Impôts et taxes	-	-	0%	-	#DIV/0!
(74) Dotations, subventions et participations	-	-	0%	-	#DIV/0!
(75) Autres produits de gestion courante	431,47	-	0%	- 431	-100,0%
(76) Produits financiers	-	-	0%	-	-
(77) Produits exceptionnels	-	-	0%	-	-
(78) Reprises provisions	-	-	0%	-	-
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	50 431,47	51 500,00	100%	1 069	2,1%
(042) Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 000,00	15 000,00			
RECETTES ORDRE DE FONCTIONNEMENT	15 000,00	15 000,00			
EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTES (002)	12 168,53	11 712,83			

Sont inscrits en recette de fonctionnement, les produits issus de

- la production de chaleur chaufferie (50 000 €)
- la revente d'électricité des panneaux photovoltaïques situés sur l'école de Sigolsheim (1 500 €)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	77 600,00	78 212,83
-----------------------------------	------------------	------------------

	BP 2020	BP 2021	Structure 2021	Evol* BP21/BP20 €	Evol* BP21/BP20 %
(011) Charges à caractère général	47 550,00	47 550,00	94,7%	-	0,0%
(012) Charges de personnel	3 500,00	2 600,00	5,2%	- 900	-25,7%
(014) Atténuations de produits	-	-	0,0%	-	#DIV/0!
(65) Autres charges de gestion courante	50,00	62,83	0,1%	13	25,7%
(66) Charges financières	-	-	0,0%	-	#DIV/0!
(67) Charges exceptionnelles	-	-	0,0%	-	#DIV/0!
(68) Provisions	-	-	0,0%	-	#DIV/0!
(022) Dépenses imprévues	-	-	0,0%	-	#DIV/0!
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	51 100,00	50 212,83	100,0%	- 887	-1,7%
(023) Virement à la section d'investissement	-	-			
(042) Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 500,00	28 000,00			
DEPENSES ORDRE DE FONCTIONNEMENT	26 500,00	28 000,00			

Les dépenses de fonctionnement correspondent à l'activité de la chaufferie bois.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	77 600,00	78 212,83
-----------------------------------	------------------	------------------

Section d'investissement

	BP 2020	BP 2021
(20-204-21-23) Dépenses d'équipement	42 640,00	58 712,71
(16) Emprunts et dettes assimilées	-	-
(45) Opérations pour compte de tiers	-	-
(020) Dépenses imprévues	-	-
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	42 640,00	58 712,71
(040) Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 960,00	15 000,00
(041) Opérations patrimoniales	-	-
DEPENSES ORDRE D'INVESTISSEMENT	14 960,00	15 000,00
DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTE (001)	-	-

Les dépenses d'investissement correspondent à une enveloppe de précaution pour des travaux sur la chaufferie et l'installation de panneaux photovoltaïques sur la future crèche Bristel, financés par les amortissements et l'excédent d'investissement 2020.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	57 600,00	73 712,71
----------------------------------	------------------	------------------

	BP 2020	BP 2021
(024) Produit des cessions	-	-
(10) Dotations, fonds divers et réserves	-	-
(13) Subventions d'investissement	-	-
(16) Emprunts et dettes assimilées	-	-
(45) Opérations pour compte de tiers	-	-
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	-	-
(021) Virement de la section de fonctionnement	-	-
(040) Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 475,30	28 000,00
(041) Opérations patrimoniales	-	-
RECETTES ORDRE D'INVESTISSEMENT	23 475,30	28 000,00
EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTE (001)	34 124,70	45 712,71

RECETTES D'INVESTISSEMENT	57 600,00	73 712,71
----------------------------------	------------------	------------------

PARTIE IV : PRESENTATION CONSOLIDEE DES BUDGETS 2021

I- Présentation budgétaire consolidée

	Budget principal	Camping	Régie Communale	Budgets consolidés
(011) Charges à caractère général	2 197 500,00	55 000,00	47 550,00	2 300 050,00
(012) Charges de personnel, frais assimilés	2 504 250,00	88 200,00	2 600,00	2 595 050,00
(014) Atténuations de produits	165 000,00			165 000,00
(65) Autres charges de gestion courante	961 084,00	300,00	62,83	961 446,83
(66) Charges financières	65 000,00			65 000,00
(67) Charges exceptionnelles	7 500,00	124,83		7 624,83
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	5 900 334,00	143 624,83	50 212,83	6 094 171,66
(023) Virement à la section d'investissement	598 474,34	-		598 474,34
(042) Opérations d'ordre de transfert entre sections	480 000,00	25 000,00	28 000,00	533 000,00
DEPENSES ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 078 474,34	25 000,00	28 000,00	1 131 474,34

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	6 978 808,34	168 624,83	78 212,83	7 225 646,00
-----------------------------------	---------------------	-------------------	------------------	---------------------

	Budget principal	Camping	Régie Communale	Budgets consolidés
(013) Atténuations de charges	140 000,00	1 600,00		141 600,00
(70) Produits des services, du domaine et ventes divers	1 508 850,00	1 450,00	51 500,00	1 561 800,00
(73) Impôts et taxes	3 916 490,00	130 000,00		4 046 490,00
(74) Dotations, subventions et participations	444 798,00			444 798,00
(75) Autres produits de gestion courante	390 000,00		-	390 000,00
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	6 400 138,00	133 050,00	51 500,00	6 584 688,00
(042) Opérations d'ordre de transfert entre sections	96 000,00	1 000,00	15 000,00	112 000,00
RECETTES ORDRE DE FONCTIONNEMENT	96 000,00	1 000,00	15 000,00	112 000,00
EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES (002)	482 670,34	34 574,83	11 712,83	528 958,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	6 978 808,34	168 624,83	78 212,83	7 225 646,00
-----------------------------------	---------------------	-------------------	------------------	---------------------

	Budget principal	Camping	Régie Communale	Budgets consolidés
(20-204-21-23) Dépenses d'équipement	5 011 499,52	40 114,13	58 712,71	5 110 326,36
(16) Emprunts et dettes assimilées	636 000,00	-	-	636 000,00
(45) Opérations pour compte de tiers	56 664,23	-	-	56 664,23
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 704 163,75	40 114,13	58 712,71	5 802 990,59
(040) Opérations d'ordre de transfert entre sections	96 000,00	1 000,00	15 000,00	112 000,00
(041) Opérations patrimoniales	-	-	-	-
DEPENSES ORDRE D'INVESTISSEMENT	96 000,00	1 000,00	15 000,00	112 000,00

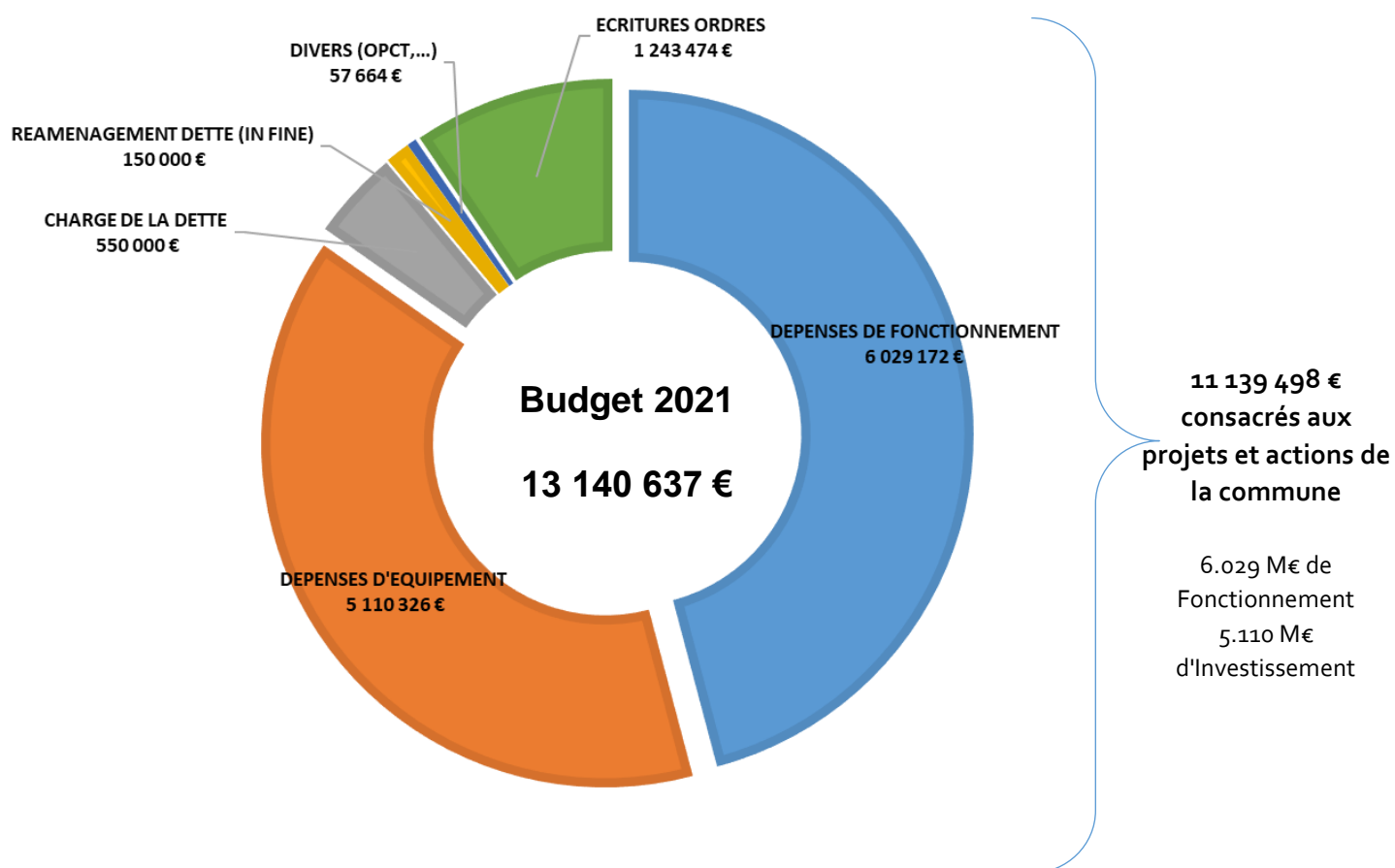
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 800 163,75	41 114,13	73 712,71	5 914 990,59
----------------------------------	---------------------	------------------	------------------	---------------------

	Budget principal	Camping	Régie Communale	Budgets consolidés
(024) Produit des cessions	150 000,00	-	-	150 000,00
(10) Dotations, fonds divers et réserves	1 181 204,81	-	-	1 181 204,81
(13) Subventions d'investissement	1 762 177,00	-	-	1 762 177,00
(16) Emprunts et dettes assimilées	1 155 088,40	-	-	1 155 088,40
(45) Opérations pour compte de tiers	183 396,00	-	-	183 396,00
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 431 866,21	-	-	4 431 866,21
(021) Virement de la section de fonctionnement	598 474,34	-	-	598 474,34
(040) Opérations d'ordre de transfert entre sections	480 000,00	25 000,00	28 000,00	533 000,00
RECETTES ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 078 474,34	25 000,00	28 000,00	1 131 474,34
EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTE (001)	289 823,20	16 114,13	45 712,71	351 650,04

RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 800 163,75	41 114,13	73 712,71	5 914 990,59
----------------------------------	---------------------	------------------	------------------	---------------------

Le budget élaboré pour 2021 présente un montant global de recettes et dépenses de 13 140 637 € :

- les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 6 094 172 €
- les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 6 584 688 €
- les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 5 802 991 €
 - o Dont 5 110 326 € de dépenses réelles d'équipement
 - o Dont 485 000 € de remboursement du capital de la dette
 - o Dont 150 000 € de refinancement de dette (emprunt in fine)
- les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 4 431 866 €.



II-Présentation consolidée des équilibres financiers

Le budget 2021 présente un niveau d'épargne brute consolidée de 490 516 €.

L'épargne disponible est à l'équilibre à hauteur 5 516 € après remboursement de la dette.

	Budget principal	Camping	Régie Communale	Budgets consolidés
Recettes réelles de fonctionnement	6 400 138	133 050	51 500	6 584 688
Dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêts de la dette/frais financiers)	5 835 334	143 625	50 213	6 029 172
Epargne de gestion	564 804	-10 575	1 287	555 516
Intérêts de la dette/frais financiers	65 000	0	0	65 000
Epargne brute	499 804	-10 575	1 287	490 516
Remboursement capital dette (hors remboursement anticipé et gestion de dette)	485 000	0	0	485 000
Epargne disponible/nette	14 804	-10 575	1 287	5 516
Dépenses d'investissement	5 219 164	40 114	58 713	5 317 991
Dont dépenses d'équipements	5 011 500	40 114	58 713	5 110 326
Dont remboursement anticipé dette/gestion de dette	150 000	0	0	150 000
Dont autres dépenses (OPCT...)	57 664	0	0	57 664
Recettes d'investissement	3 980 661	0	0	3 980 661
Dont subventions	1 762 177	0	0	1 762 177
Dont FCTVA/Dotations.... (hors 1068)	730 000	0	0	730 000
Dont Cessions	150 000	0	0	150 000
Dont emprunt d'équilibre	1 005 088	0	0	1 005 088
Dont refinancement dette/gestion de dette	150 000	0	0	150 000
Dont autres recettes (OPCT...)	183 396	0	0	183 396
Résultats antérieurs N-1	1 223 698	50 689	57 426	1 331 813
Solde	0	0	0	0